

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

516/H/267/2

Vol I.

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

No 15

MONTREAL, 1^{er} AOUT 1899



LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale
Littérature—Philosophie—Sciences—Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

SOMMAIRE DU N^o 15

PRIX
—
Le Numéro
3 cts

—
Le vol légal—Nos grands hommes peints
par eux-mêmes — Les mystères de l'au
delà—Sentimentalisme et prosaïsme—
Escamotage—Un livre de luxe.

ABONNEMENT
—
Par Année
75 cts

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION
doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

ALPH. PELLETIER, Imprimeur-Editeur, 36, rue St-Laurent, Montréal
Téléphone Bell . Main 2256

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTREAL, 1^{er} AOUT 1899

N^o 15

LE VOL LÉGAL

Je ne me servirai pas de l'exemple du vol d'un pain par un malheureux affamé : son excuse est trop facile. Je prendrai un sujet quelconque, jeune ou vieux ; un être buvant, mangeant et dormant régulièrement, mais privé de toutes les petites douceurs qui charment l'existence des repus. Il a toujours désiré, mais vainement, une de ces mille satisfactions qui ont tant de prix à nos yeux. Mais, hélas ! le labeur quotidien ne lui a jamais accordé que le très strict nécessaire. De là des douleurs incessantes.

Un jour, poussé par la tentation, sans avoir rien prémédité, saisissant une occasion fortuite, il cède à une impulsion toute animale et vole, à son patron, à un ami, à un étranger, une somme quelconque. Peu importe les circonstances dans lesquelles ce vol est accompli. Avec le produit de son larcin, il assouvit sa passion dominante. Si c'est une femme, elle achète un chapeau fleuri, des bottines moulant le pied, des gants, des chiffons et, qui sait — la chose s'est vue — une robe brodée pour son petit enfant !

Si c'est un homme, il va au théâtre, ou en voyage, ou au lupanar, mais il s'offre une fois en sa vie ce que ses ressources ne lui ont jamais permis d'aborder.

Ces gens-là sont coupables, assurément. On les punit. Je ne dis pas qu'on fait bien, mais je dis qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas faire autrement. L'équilibre social exige que la probité soit la première règle de conduite de tous les membres de la société.

Or, s'il est nécessaire, dans l'intérêt public, de punir les petits voleurs, qui, en somme, à moins d'y mettre de la violence, ne s'adressent qu'à des gens qui pourraient se préserver contre les larcins à l'aide d'un peu de prudence, je me demande s'il ne serait pas plus nécessaire encore, non-seulement de punir impitoyablement les gros voleurs qui accomplissent leurs forfaits avec préméditation, mais si encore il ne serait pas du devoir de l'État de prévenir ces immondes canailleries.

Tout le monde comprend que je parle de la caverne de la Banque

Ville-Marie — un beau nom pour une vilaine chose — et des bandits audacieux qui s'y abritent si sûrement.

A toi, pauvre bougre qui, dans un moment de défaillance a soustrait quelques dollars à autrui, deux, trois, quatre, cinq ans de pénitencier.

A toi, ignoble gremlin qui vole, entre deux patenôtres, les économies péniblement accumulées par des milliers d'honnêtes familles, l'impunité et la certitude de jouir en paix du prix de ton infâme brigandage.

La loi te protège, et tu te moques bien du mépris public. La loi, si impitoyable pour les petits, t'accorde un délai de trois mois pour enfouir dans une cachette sûre, l'or volé, fait de larmes et de désespoirs ; passé ce délai, elle te dira : Excusez, je vous prie, cher monsieur, si je suis obligé de vous demander des comptes, mais je ne serai pas exigeante. Dites-moi que vous êtes plus malheureux et plus pauvre que vos victimes, et je vous croirai. Et si ces dernières gueulent trop fort, eh bien, je les corrigerai de leur impertinence.

Un point, c'est tout.

La dynastie des Weir pourra élever ses louveteaux et leur aiguïser les dents pour dévorer les imbéciles de la génération qui pousse. Cela au nom de la loi, au nom de l'*Acte des Banques*, qui ne permet pas aux volés de tordre le cou aux voleurs — au figuré s'entend.

Bon Dieu ! combien en a-t-on accroché à la potence qui le méritaient moins que ces écumeurs !

C'est une chose bien belle qu'une bonne potence ; malheureusement, c'est la loi seule qui peut la dresser — oh ! oui, malheureusement — mais la loi est garrottée par l'*Acte des Banques* qui permet aux banquiers de voler impunément non pas une partie mais la totalité du bien d'autrui.

Pour ces jolis messieurs, on a légalisé le vol.

Cette monstruosité va-t-elle cesser ?

Au peuple de décider.

Au moment où nous allions mettre sous presse, pour paraître à la date du 1er août, nous avons appris l'imminence d'une nouvelle catastrophe financière. Nos renseignements étaient si précis, si malheureusement certains, que nous avons décidé d'ajourner notre publication afin de pouvoir commenter l'événement.

Le 1er août, la Banque Jacques-Cartier, entraînée dans le tourbillon creusé par la Banque Ville-Marie, a fermé ses portes.

Nous n'appliquerons pas à la Banque Jacques-Cartier, ou plutôt à ses directeurs, les épithètes flétrissantes dont nous avons fait usage à l'égard des Weir. Nous ignorons quels sont les motifs qui ont contraint la Banque Jacques-Cartier à fermer ses guichets. Peut-être ces motifs sont-ils inéluc-

tables ; peut-être cette fermeture est-elle temporaire. En l'absence de toute certitude, nous devons accorder à cet établissement le bénéfice du doute et croire que l'état de choses actuel ne découle ni de l'impéritie de ses administrateurs, ni surtout de leur improbité.

Nous déplorons vivement cette catastrophe, nous la déplorons pour le commerce qui en recevra une atteinte sensible, et pour les déposants, petits et gros, que cet arrêt brusque plonge dans des embarras qui se répercuteront dans toutes les couches de la société, embarras qui créeront une crise qui peut se prolonger et dont les conséquences seront nécessairement désastreuses. Le pis, c'est que les autres banques recevront un choc qu'elles ne pourront peut-être pas supporter, et que de ce chef la catastrophe peut prendre des proportions alarmantes.

Pour l'instant, nous ne pouvons porter un jugement éclairé sur la déconfiture imprévue de la Banque Jacques-Cartier ; nous constatons seulement que, la semaine dernière, les journaux canadiens-français, *La Patrie* et *La Presse*, organes enflammés du plus pur patriotisme, lorsque le patriotisme est d'un bon rapport, ont fortement conseillé à nos concitoyens de reporter sur les banques Jacques-Cartier, Hochelega et Nationale, la confiance que leur avait ravi la banque Ville-Marie. Or, il n'est pas admissible de croire à une surprise soudaine de la part de la Banque Jacques-Cartier. Si elle a sombré le 1er août, elle devait être en détresse le 26 et le 27 juillet. Eh bien, cette banque a fait dire ou laissé dire, par nos grands confrères, qu'elle était alors d'une solidité sans pareille et que toutes les épargnes, tous les dépôts temporaires que l'on pourrait lui confier étaient à l'abri de toute surprise, de tout aléa. Quelques jours après, elle fermait ses portes, et accroissait ainsi le torrent de larmes alimenté par les humbles.

C'est cette manœuvre, cette publicité laudative, aggravée par les récents rapports, probablement mensongers, qui constituent le crime, si crime il y a. Encore une fois, pour la Banque Jacques-Cartier, nous ne pouvons rien préjuger, attendu que l'événement peut aussi bien être un malheur inévitable, une répercussion de l'effondrement de la banque des Weir, qu'une mesure provisoire et protectrice.

On s'attend même à voir la Banque d'Hochelega et la Banque Nationale fermer aussi leurs guichets. Des hommes rompus aux affaires émettent l'avis que c'est ce qu'elles auraient de mieux à faire. C'est possible. Mais nous n'avons pas à envisager ici cette éventualité. Nous ne pouvons pas plus récriminer contre le passé que prédire l'avenir. Ce que nous pouvons faire, par exemple, c'est demander justice ; c'est nous élever contre une loi d'exception qui permet aux gros de dévorer impunément les petits ; c'est d'inviter les citoyens, les électeurs, à travailler à l'élaboration d'une loi protectrice de manière à empêcher le retour de pareils accidents ou de pareilles canailleries.

Peu de temps avant sa chute, la Banque Ville-Marie publiait un rapport officiel de sa situation, et ce rapport accusait une prospérité

extraordinaire, alors que l'établissement était aux abois. C'est là une manœuvre criminelle au premier chef; une manœuvre qui serait réprimée avec sévérité chez un négociant ou chez un industriel et nous ne voyons pas pourquoi elle serait légale pour ceux qui tiennent le sort des industriels et des négociants entre leurs serres d'oiseau de proie.

Les événements qui se produiront sous peu remédieront à la situation ou l'aggraveront. L'avenir nous l'apprendra. Mais ce que nous n'avons plus à apprendre, c'est qu'il faut modifier radicalement l'*Acte des Banques*; c'est que l'on ne doit plus accorder d'immunités à la friponnerie; c'est qu'il est urgent de rassurer l'activité de l'industriel et du commerçant; c'est qu'il est indispensable de donner toute sécurité à l'épargne; c'est, en un mot, qu'il faut porter le fer rouge dans une institution essentiellement capricieuse, à l'abri de toute réclamation sous des textes monstrueux.

Il y a plusieurs moyens d'obtenir ce résultat; mais le meilleur, à notre avis, c'est l'institution d'une Banque d'Etat, dirigée par des fonctionnaires publics, commissionnés, du premier au dernier, au même titre que le sont les employés du gouvernement. Cette Banque d'Etat serait sous le contrôle du gouvernement, celui-ci responsable des opérations et ayant le contrôle absolu de ses affaires. Naturellement les bénéfices tomberaient dans le Trésor, et le public serait ainsi garanti contre toute éventualité malheureuse, tout en participant, sans perdre aucun des avantages actuels, à l'amélioration du budget.

Nous reviendrons sur cette importante question et nous la développerons dans toute son ampleur.

* * *

DERNIÈRE HEURE.—Mgr Bruchési vient d'écrire une lettre ouverte recommandant aux citoyens de se calmer et de ne pas acculer les banques qui résistent, en leur retirant les dépôts.

Le conseil serait peut-être bon et sage, s'il s'adressait à tous indistinctement. Mais comme nous avons vu, vu, de nos yeux vu, sortir de la banque d'Hochelaga, mardi après-midi, des légions de prêtres, porteurs d'un sac rebondi et le visage épanoui; comme nous avons vu, vu, de nos yeux vu, sortir le même jour et à la même heure des théories de nonnes portant un sac non moins rebondi et un visage non moins épanoui, nous en concluons que la lettre de Monseigneur n'est qu'à l'usage des laïques et n'a pour but que de permettre aux saintes légions de retirer leurs dépôts. S'il en reste, ce sera pour les profanes, pour les sots qui se seront laissés emplir par Monseigneur, oubliant le proverbe très prudent: "Les conseillers ne sont pas les payeurs."

En conséquence, nous rectifions légèrement la lettre archépiscopale et nous disons:

Si l'on vous donne l'assurance que le monde religieux demeure

serein sous la menace et laisse son argent dans les banques, ne craignez rien. Ne retirez pas un sou et faites même de nouveaux dépôts. Mais si les prêtres et les religieuses retirent leurs fonds, allez-y de bon cœur ; faites comme eux.

C'est signe de naufrage de voir les rats quitter le navire.

NOS GRANDS HOMMES PEINTS PAR EUX-MÊMES

HUITIÈME LETTRE

M. BENJAMIN SULTE

HOMME DE LETTRES

POETES.—Pierre Corneille a plus de grandeur qu'aucun autre. La politique qu'il enseigne est la modération, et il la grave dans notre mémoire. Sa langue, dès 1636, vaut celle d'aujourd'hui. Hors de pair.

Hugo l'emporte sur tous dans le lyrisme. Inimitable.

La Fontaine est le grand maître dans le genre familier. On l'a imité de loin.

Béranger dans la chanson n'a pas son pareil. Il a été imité de près.

ROMANCIERS.—Alexandre Dumas réunit trois mérites : exposition historique nette, charpente du drame parfaite, verve soutenue et beaucoup d'esprit. On cherche à l'imiter.

Balzac fouille la vie sociale mieux que Thackeray et Dickens. Bourget et les autres, qui paraissent être de son école, se perdent dans un monde d'exceptions qui n'est pas l'humanité.

Daudet, charmante plume, fait des tableaux du monde bourgeois d'après nature et, conservant la note juste, ne nous nous montre ni des anges ni des démons.

HISTORIENS.—Henri Martin, Macaulay, Guizot, Garneau, joignent à un langage précis et mesuré, des vues d'ensemble qu'ils n'abandonnent jamais à travers des récits couvrant plusieurs siècles. Un jeune homme qui les a lus avec attention, peut se considérer instruit.

Louis Blanc : *La Révolution Française*, un modèle d'ordre dans un labyrinthe de faits. Le ton est chaud sans être ardent.

Napoléon I^{er} *Vie des grands capitaines*, a le talent de faire comprendre un métier qui échappe à la masse des lecteurs : le commandement des armées. Le style est comme une griffe qui marque. C'est une bonne leçon de littérature.

Thiers : *Le Consulat et l'Empire*, illumine l'histoire ; c'est trop. Il suffit de l'éclairer. Lisez-le pour apprendre à dérouler une narration à la marseillaise.

PHILOSOPHIE.—La plupart ont vécu dans la méditation. La vraie philosophie se recueille par la vie active et la fréquentation de toutes les classes, tous les états ou professions. La philosophie écrite, vous la trouverez dans les auteurs mentionnés ci-dessus, car ceux-là ont étudié quelque chose de réel.

BENJAMIN SULTE.

Cette lettre, qui moins que les autres répond à la question, est celle d'un maître d'école convaincu de son sacerdoce. Nous dirions même d'un pédant si l'on voulait bien ne pas prendre l'expression dans son sens injurieux, ce qui est loin de notre pensée. Cette inévitable observation faite, nous ajouterons que M. Benjamin Sulte se montre là sous un jour si terne, qu'aller plus loin dans notre analyse serait inutilement froisser ou sa susceptibilité ou sa modestie. Nous nous étonnons seulement qu'un historiographe aussi consciencieux n'ait pas mis Anquetil au rang des bons historiens. Ce brave et savant homme a pourtant bien mérité cet honneur.

 NEUVIÈME LETTRE

M. GONZALVES DESAULNIERS

 AVOCAT ET HOMME DE LETTRES

Mon cher Langlois,

Au moment où je recevais ta lettre, je relisais pour la dixième fois peut-être l'immortel roman de Jean-Jacques Rousseau, *Julie*, où la poésie la plus exquise se marie à la philosophie la plus élevée ; et, certes, je n'avais pas besoin d'être une fois de plus sous le charme du style de l'ami de Mme de Warens pour lui accorder publiquement toutes mes préférences, et comme penseur et comme poète. Je comprends que ce n'est pas une dissertation que veut *La Patrie*, mais plutôt une expression d'opinion personnelle dépouillée de toutes les artífices qui peuvent au moins la justifier ; c'est fait. Est-ce à dire pour cela que j'en ai pas une admiration presque égale pour cette pléiade de grands esprits qui, de Moïse à Brunetière, ont, à toutes les époques et dans tous les pays, ébloui le monde par leur génie ; tu ne le pense pas, j'en suis sûr.

Il peut y avoir, et il y a certainement de plus grands écrivains, de plus grands philosophes et de plus grands poètes surtout que Rousseau, mais le philosophe de Genève est une lyre qui résume tous les sons de l'humanité, même affaiblis, mêmes souvent imperceptibles. C'est le livre auquel je reviens après m'être abreuvé à des sources parfois plus profondes et plus limpides, comme le pâtre est heureux de rentrer le soir dans la paix de son foyer après avoir promené sur des horizons tantôt faits d'ombres et de soleils son âme rêveuse et solitaire.

Tout à toi,

GONZALVE DESAULNIERS.

La lettre de Gonzalve Desaulniers est comme une fraîche oasis placée dans le désert et fouettée par le simoun épistolaire que soufflent les grands hommes sacrés tels par *La Patrie*.

Cette lettre a toutes les qualités : brièveté, concision, correction, élégance ; et, de plus, elle répond aussi parfaitement que possible à la question posée. Pour M. Gonzalve Desaulniers, Jean-Jacques résumant les catégories diverses des écrivains spécialistes, il lui semble,

avec raison, qu'il est inutile de dresser une liste des auteurs qu'il a lus et dont il connaît le nom. Il fait mieux encore ; lui catholique, lui élève des Jésuites, il s'élève au-dessus des autres correspondants et dédaigne la petite lâcheté commise par presque tous : savoir que rien n'est beau, rien n'est bon, en dehors des écrivains orthodoxes. Il ne cite qu'un auteur, et c'est un des plus exécrés parmi nous. Il est vrai que peu de gens savent pourquoi.

Certes M. Gonzalve Desaulniers n'a pas voulu protester ni faire une profession de foi ; mais il pense que l'étude, l'expérience, la probité de conscience et la foi réelle autorisent un homme sérieux à ne tenir aucun compte des interdictions puérides et vexatoires de l'*Index*.

Il a donc passé outre, a lu Rousseau, l'a trouvé beau et a eu le courage de le dire, publiquement, en toute sincérité et en toute simplicité.

Comme il n'a fait que son devoir nous nous dispenserons de le féliciter ; mais nous ne pouvons nous dispenser de le donner en exemple aux trembleurs, et d'opposer sa loyauté à l'hypocrisie des coureurs de sacristie.

DIXIÈME LETTRE

M. G. A. DROLET

HOMME DE LETTRES

Montréal, le 12 avril 1899.

Mon cher Rédacteur,

Vous me faites vraiment beaucoup d'honneur en m'invitant à prendre part à la " Consultation publique " que vous ouvrez dans les colonnes de *La Patrie* à la gent de Lettres Canadiennes *quorum pars parva fuit*.

Je ne sais vraiment pas sous quel vocable me ranger, pour justifier mon intrusion dans ce cénacle " de nos principaux hommes publics, " de nos littérateurs, des membres les plus distingués de la magistrature et " du barreau, des professeurs, d'universités et de collèges, etc."

Je ne suis ni homme public, ni littérateur (à peine soldat dans les Lettres) ni magistrat, ni professeur : je ne suis qu'un modeste Epistolier, grand admirateur de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, de Lord Byron, de Louis Fréchet et du bon Lafontaine, car,

" Tout parle en son ouvrage, et même les poissons."

Sous les grands ormes de St-Aimé, par les journées ensoleillées de juillet et d'août, je me délecte dans les lectures des œuvres de Paul de Saint-Victor, d'Octave Feuillet, de Gustave Flaubert, d'Alphonse Daudet, d'Oscar de Poli et des délicieuses plaquettes de Gyp.

Après les vacances, nous rentrons à la ville, où je retrouve un charme infini dans la société de lord MacCaulay, de Thomas Carlyle, de Henri Martin, de Garneau, de L. O. David, etc.

Depuis deux ans, les Lettres canadiennes se sont enrichies d'un beau livre que je ne cesse de relire. Je veux parler de l' "*Histoire des Etats-Unis*,

par M. A. D. De Celles, écrit avec la clarté, la précision et l'élégance de ce style historique que l'on admire tout particulièrement dans l'histoire de Charles XII par Voltaire.

Je fais souvent des incursions dans le domaine de l'Economie Politique, pour me punir de pratiquer si peu, personnellement, l'Economie domestique ; je professe un véritable culte pour Frédéric Bastiat, l'apôtre du libre échange en France. Je ne manque jamais d'aller m'agenouiller sur la tombe de ce grand économiste dans l'église de St-Louis des Français, à Rome, lorsque j'ai le bonheur de faire une visite à la Ville Eternelle. Bastiat était l'ami intime du célèbre évêque de Pérouse, Monseigneur Pecci, qu'une communion d'idées et de sentiments avaient réunis. Ce prélat, devenu, par la suite, l'illustre et saint Pontife Léon XIII, éclaire aujourd'hui le monde comme un phare lumineux, en déversant les enseignements de l'Église dans ses admirables encycliques, véritables monuments omniscients que l'on ne saurait jamais trop étudier.

Ma tournure d'esprit ne m'oblige pas à passer souvent les nuits, penché sur les traités de philosophie ou de métaphysiques trop abstraits. J'ai connu autrefois St-Thomas d'Aquin, St-Augustin et même le divin Platon. Ayant cessé de les fréquenter intimement, je les salue encore de loin, en les rencontrant, mais nous nous parlons peu. En revanche, je lis et relis avec délices Bossuet, Lacordaire, Montalembert et le cardinal Newman.

Veuillez agréer, mon cher rédacteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

G. A. DROLET.

M. G. Drolet a bien tort de s'étonner de l'honneur que lui fait *La Patrie*. Quand on a écrit *Zouaviana*, un livre qui pèse trois livres, on a bien le droit de parler *ex cathedra* à côté de n'importe qui. A côté du frère de l'auteur des *Mystères de Montréal*, par exemple.

Nous ne pouvons rien tirer de la lettre banale de M. G. A. Drolet. Il répond pour répondre et parce qu'il est flatté d'être appelé à répondre. Il ne fait ni le précieux délicat, ni l'érudit bouffi. Il n'affiche aucune prétention, et nous pouvons conclure, nous qui ne le connaissons que de vue, que cet homme a l'air si martial est un bon, un excellent bourgeois, un ami agréable qui se moque pas mal de toutes les spéculations de la philosophie et de toutes les fictions poétiques. Il a seulement gâté sa lettre en citant — on dirait que c'est un mot d'ordre — saint Thomas, saint Augustin, et même le divin Platon. Qui croira que des hommes du monde, qui ont mieux à faire, se plongent délibérément dans la lecture voluptueuse des Pères de l'Église ?... Pas nous, du moins. Cependant nous n'irons pas jusqu'à donner un démenti, même poli, à M. G. A. Drolet. S'il aime ça, c'est son affaire. Mais c'est aussi la nôtre de nous en étonner et de trouver ces goûts, non étranges puisque l'on n'inculque que ceux-là dans nos établissements classiques, mais déplorables.

Les encycliques du pape sont généralement bien faites au point de vue littéraire, nous les reconnaissons d'autant plus volontiers que nous les lisons dans le texte dès leur apparition. Mais de là à les trouver admirables, véritables monuments omniscients que l'on doit étudier perpétuellement, il y a de la marge. C'est certainement aussi

l'avis de M. G. A. Drolet, qui n'est pas un imbécile, mais qui, quoique colonel, et chevalier de la Légion d'honneur, n'a pas le courage de protester par le silence contre la mise sous capuchon de plomb de nos intelligences et de notre liberté de conscience.

LE COMITÉ.

LES MYSTÈRES DE L'AU DE LÀ

Dans notre vie moderne si affairée et accaparée par les choses extérieures, nous n'avons guère le loisir d'arrêter longtemps notre esprit aux choses de la mort. Pour que nous y pensions sérieusement, il faut qu'une force majeure nous fasse presque toucher du doigt la possibilité d'une prochaine disparition. Pour mon compte, je me suis trouvé une fois dans cette situation critique.

Je me trouvais, il y a sept ans, dans les bois qui s'étendent au nord de Stoncham, à quelques milles de toute habitation. Je fus surpris par un orage d'une violence excessive. La foudre éclatait incessamment et chaque décharge découronnait les arbres les plus orgueilleux. Je marchais, aveuglé, étourdi, inondé, enjambant les troncs pourris et glissant à chaque pas dans une terre gluante et peu sûre. Au-dessus de ma tête les branches se brisaient avec un bruit sec et s'abattaient sur le sol, menaçant de me broyer la tête ou de me transpercer de leurs longs éclats. Tout mon esprit était absorbé par la préoccupation de me maintenir en équilibre et de ne pas rouler dans la boue ; il me fut impossible de le fixer durablement sur des pensées moins prosaïques.

J'imagine que, sauf de rares exceptions, il en est de même quand la maladie nous achemine au dénouement fatal. La lutte matérielle de tout notre être contre les étreintes du mal est telle qu'elle absorbe notre raison vacillante et l'empêche de s'inquiéter du redoutable problème.

Pourtant la mort est là qui nous guette. Nous la rencontrerons un jour en tournant du chemin, et c'est pendant les heures calmes et lucides où nous sommes en pleine possession de notre esprit, qu'il faudrait penser à ce qui nous attend au delà du porche obscur où elle nous fera passer. Même ceux que cuirasse leur foi religieuse, n'envisagent pas sans un pieux tremblement cette heure très amère comme dit le rituel : *Dies magna et amara valde*, à plus forte raison ceux qui doutent — et ils sont nombreux — se sentent remués par un anxieux frisson en songeant à l'Inconnu qui se tient derrière ce portail voilé de brumes.

À mon humble avis, ce qui doit nous rasséréner, nous qui n'avons pas la foi du charbonnier, c'est que, dans cette vie, nous sommes environnés par l'Inconnaissable et que le mystère de l'au delà ne peut pas être plus cruel et plus menaçant que celui qui nous enveloppe

depuis notre naissance. D'ailleurs, si, comme on nous l'affirme, cet Inconnu est tout amour et justice, considérant que nous sommes des êtres débiles poussés à faillir par l'hérédité, par l'éducation, l'incertitude de notre esprit, la faiblesse de nos sens, ne devons-nous pas attendre de lui plus de compassion que de colère ?...

C'est donc avec un sentiment de résignation que nous nous acheminons vers la mort — une résignation pareille à celle des feuilles qui tombent et des fleurs qui se découronnent à la morte saison.

Cette sublime portion de nous-mêmes que nous appelons la pensée se décomposera-t-elle comme notre corps et subira-t-elle les incessantes transformations de la matière, ou revivra-t-elle ailleurs avec la mémoire et la conscience de son individualité ? Insolubles questions que, depuis des milliers d'années l'inquiète humanité agite en regardant luire les étoiles. "Tantôt vers le ciel, chantait Pindare, tantôt vers l'abîme, les espérances humaines flottent sur une mer de mensonges." Et il disait encore, plus de deux mille ans avant nous, ce que nous répétons aujourd'hui avec angoisse : "Nous vivons un jour. Que sommes-nous ? que ne sommes-nous pas ? Le rêve d'une ombre, voilà l'homme."

Je sais bien que la seconde hypothèse, celle de la survivance de notre personnalité, est plus souriante, plus flatteuse pour notre amour-propre. Mais n'a-t-elle point de maîtresse racine dans notre désir de durer, dans le sentiment même de la douceur de vivre, des illusions de l'amour, des rêves de la jeunesse ?

En nous forgeant ce rêve d'éternelle félicité, ne sommes-nous pas le jouet d'un présomptueux orgueil qui n'admet pas que notre précieuse personne puisse cesser d'exister — sans songer que nos compagnons terriens, nos frères les animaux, pourraient à bon droit élever les mêmes prétentions.

Il faut être doux envers la mort, c'est-à-dire songer avec sérénité qu'elle peut nous surprendre d'un moment à l'autre ; mais, en même temps, si l'on veut faire œuvre utile ici-bas, il faut vivre comme si l'on ne devait pas mourir.

Si l'espérance d'une vie meilleure est autre chose qu'une illusion dorée, nous en jouirons par surcroît ; mais, en attendant, cultivons notre jardin et disons-nous qu'ici bas le meilleur moyen de prolonger au delà du trépas notre personnalité, c'est encore d'avoir de beaux enfants et de créer de belles œuvres.

Heureux les poètes et les artistes ! Ils ne meurent pas tout entiers. Leurs chefs-d'œuvre prolongent leur existence dans la mémoire des hommes.

Dans les beaux vers d'*Œdipe roi* ou dans les *Idylles*, nous sentons encore palpiter l'âme de Socrate ou de Théoerite ; de même qu'en lisant le *Cantique au Soleil*, il nous semble encore entendre chanter la voix claire et naïve de saint François d'Assise.

Les artistes et les poètes sont comme ces plantes vivaces qui d'année en année reverdissent et refleurissent au même coin d'un bois. Tous les choes peuvent heurter les hommes, les générations entières peuvent être couchées au tombeau, la fleurette s'épanouit ponctuellement dans les taillis.

Il en est ainsi des belles œuvres.

SENTIMENTALISME ET PROSAISME

POÈME ÉPISTOLAIRE EN DEUX LETTRES

Un personnage, à qui nous avons promis la discrétion, tant pour lui que pour les auteurs de ces lettres, nous a communiqué deux épîtres que nous publions aujourd'hui, sans y rien changer mais en nous abstenant d'indiquer les lieux d'expédition et en masquant le nom des signataires.

Pour bien savourer cette correspondance, il faut savoir qu'elle est échangée entre deux jeunes prêtres du même âge, amis d'enfance, élèves du même séminaire, ordonnés prêtres en même temps et fonctionnant dans la carrière ecclésiastique, à titre de vicaire, dans des paroisses éloignées. Le premier est humble, doux, faible, mélancolique, efféminé, et d'une candeur d'âme touchante. Le second est arrogant, brutal, fort, gai, poilu et d'une astuce cardinalesque.

Nous nous permettrons de mettrons un titre sur chaque lettre.

SI J'ÉTAIS CURÉ

St-X.....9 mai 1899.

Mon cher Alarie,

En te quittant, il y a près d'un an, je t'avais promis de t'écrire et j'avais reçu de toi la même promesse. J'y ai manqué bien involontairement, je te l'assure, et si je n'ai pas répondu à ta bonne lettre du 20 décembre, c'est que j'en ai été empêché par des motifs puissants, que je ne pourrais t'exposer que verbalement quand Dieu nous fera la grâce de nous réunir un moment.

En toute confidence, mon cher Alarie, je dois te dire que je ne suis pas heureux. Mon curé est un excellent homme, dévoué à son ministère, mais incapable de comprendre que je n'ai ni son expérience, ni son autorité, ni son caractère, ni sa santé. Il semble m'avoir pris en grippe, et je ne sais en conscience à quoi attribuer la rudesse avec laquelle il me traite. Ça a commencé dès les premiers jours de mon arrivée à St-X... Il avait invité les plus riches des paroissiens du voisinage à une veillée intime. On fit circuler des pipes et de la boisson. Tu sais que je ne puis supporter le moindre spiritueux et que la fumée m'indispose. Je refusai donc poliment de boire et de fumer.

Après le départ des invités, au moment où brisé de fatigue j'allais regagner ma chambre, M. le curé me dit en guise de bonsoir :

—“ Vous n'êtes plus enfant de cœur, monsieur, vous pouvez fumer et boire librement. Cela sera encore moins choquant que vos refus étranges. Vous avez certainement étonné les personnes que j'ai reçues ce soir. Vous avez eu l'air de leur faire la leçon. Cela n'est pas convenable, vu votre position et votre âge, et surtout vu l'importance de ces messieurs.”

Il me dit cela si sévèrement que les larmes me vinrent aux yeux. Il s'en aperçut, et reprit plus doucement :

“ Mon intention n'est pas de vous chagriner, mais de vous donner un bon avis : Si nous avons le droit d'exiger des paroissiens l'accomplissement de leurs devoirs à notre égard, il n'est que juste que ces hommes rencontrent en nous, en dehors de nos fonctions sacerdotales, des hommes comme eux et non des demi-dieux. Notre intérêt matériel et moral, notre autorité surtout, dépendent en partie de la cordialité sans façon de nos relations mondaines. S'ils vous écœurent un peu, faites contre fortune bon cœur, en leur présence du moins. Eux partis, brûlez de l'encens si vous voulez et allez au jardin vider votre estomac si ça vous plaît, je comprendrai votre dégoût sans le partager, et je ne ferai pas la moindre observation. Mais, eux présents, vous ferez comme moi, s'il vous plaît, et vous ne vous scandaliserez ni des propos ni des actes de ces messieurs, qui nous valent bien, après tout.”

Depuis ce jour, M. le curé me rabroue à tout propos. Il y a un mois, il allait monter en voiture pour se rendre à St-J..... On vint le chercher de la part d'un pauvre habitant qui demeure dans le dernier rang, à environ trois milles du presbytère. Il s'était cassé un bras, et s'exagérant sans doute la gravité de son état, il avait prié qu'on prévint le curé en même temps que le médecin.

—Je n'irai pas, répondit M. le curé. D'ailleurs, vous le voyez je me rends à St-J...

Pensant que c'était la nécessité de cette course qui dictait la réponse de M. le curé, je m'avançai sur la galerie en disant :

—Si vous le voulez bien, M. le curé, je puis accompagner ce brave homme et vous suppléer auprès du blessé.

—Vous, mêlez-vous de vos affaires, me répondit-il durement.

Et s'adressant au messager :

—Dites à X... que je n'irai chez lui et que je ne le recevrai que lorsqu'il m'aura payé ses arrérages. Il y met de l'entêtement, moi aussi. Pas d'argent, pas de sacrements.

J'ai su depuis que le malheureux avait emprunté \$350 sur hypothèque à M. le curé, et qu'il était en retard pour les intérêts.

Et très souvent je suis témoin de scènes analogues : refus de déplacement ou de réception quand il s'agit d'individus endettés

envers la cure ou trop pauvres pour pouvoir reconnaître le dévouement de M. le curé. Dans la plupart de ces cas, il m'envoie à sa place, et je dois te dire, mon cher Alaric, que ce service m'est bien doux, et que le salaire de reconnaissance pleine d'effusion que je reçois vaut mieux que tous les présents, souvent inutiles, que l'on pourrait faire au presbytère.

Que de misères je vois, dont le récit fait sourire ou irrite mon curé.

— “ Vous êtes jeune, me dit-il, cuirassez-vous contre la sentimentalité. Vous reviendrez de vos illusions avant peu. Sachez que tous ces gens-là jouent la comédie pour se soustraire à leurs obligations, et, si nous les écoutions, pour nous harceler de demandes de secours. Le trésor du diocèse ne suffirait pas à les satisfaire, si on tenait compte de leurs histoires plus navrantes les unes que les autres.”

Moi je rêve et je souffre. Peut-être M. le curé a-t-il raison. Mais j'en doute, et ce doute m'est douloureux.

Ah ! si j'étais curé ! Il me semble que toute volupté me viendrait de l'accomplissement de mon devoir envers les malheureux, les faibles, les isolés. Il me semble que je serais le comptable des riches envers les pauvres, et non un thésauriseur. Il me semble encore que j'accueillerais les derniers sinon mieux du moins aussi bien que les premiers, en vertu de la belle parole *Beati pauperes*. Il me semble, enfin, que tous mes efforts tendraient à rendre heureuses les âmes que Dieu aurait confiées à ma garde, à commencer par mon vicaire. Car je ne suis pas plus heureux que les infortunés à qui je porte des consolations. Toutes les corvées du culte et une partie des corvées domestiques m'incombent. Sous prétexte que la gouvernante de M. le curé a reçu une bonne éducation, elle reste au salon l'après-midi et je m'occupe des travaux grossiers du presbytère. Sans doute M. le curé ne m'a jamais ordonné d'agir ainsi, mais je préfère prendre l'initiative plutôt que de recevoir l'ordre de gouverner la vacherie et la basse-cour. Du reste j'offre mes peines au bon Dieu, qui me donne la force et le courage de les supporter. Si ma santé n'était pas si délabrée, ça irait encore ; mais j'ai cette mauvaise toux qui me fatigue énormément, sans compter que l'état précaire de ma bourse m'interdit toute douceur palliative. C'est au point que je reprise moi-même mes bas, le soir, dans ma chambre, et que j'ai dû faire un tour de force pour réunir la somme nécessaire à l'affranchissement de la présente.

Tout n'est pas rose pour moi, tu le vois, mon cher Alaric ; mais je prends mon mal en patience ; je considère que c'est un temps d'épreuves que Dieu m'envoie pour m'épurer, me préparer à la destinée apostolique dont il m'a donné la vocation.

Je te dis adieu, mon cher Alderic. Une prochaine lettre de toi me fera du bien, et en attendant sa venue je t'embrasse en N. S. J. C.

THÉODULE.

A cette lettre d'un séminariste qui n'a pas encore tout à fait quitté son cocon ; à cette chrysalide de prêtre, à ce rêveur qui croit que le ministère sacré s'exerce dans la vie comme dans le chœur des cathédrales, l'ami Alarie répondit par la lettre suivante, que nous intitulerons du joli mot emprunté à son contenu :

QUAND JE SERAI ÉVÊQUE.

St N....., 17 mai 1899.

Mon pauvre Théodule,

Ta lettre m'a peiné. Ta façon de croquemort m'inquiéterait si je ne te savais porté à voir tout en noir. Je suis sûr, moi, que ton curé et un brave homme, qui a horreur des pleurnichards et qui sait tirer de la vie toutes les jouissances qu'elle offre. Toi, avec ton ascétisme involontaire, tu dois troubler ses digestions et sa quiétude. Sais-tu d'où vient l'inimitié visible de ton curé ?..... De ce qu'il se méfie de toi, tout bêtement. Oui, il craint ta censure muette ou tes rapports mystérieux à l'évêché. Ah ! s'il était contemplatif et dur à son corps, je te conseillerais fort de l'imiter dans l'intérêt de ton avancement ; mais puisqu'il aime la bonne chère, la compagnie, la gaiété et la tranquillité, modèle-toi sur lui. Ce n'est pas difficile et c'est plus agréable que de toujours rider le front en se serrant le ventre.

Mon curé, à moi, est la meilleure pâte d'homme qu'on puisse rencontrer. Ce n'est pas lui qui rudoie ses paroissiens ou qui leur prête de l'argent. Pas si bête. Mais quand ceux-ci le gênent, il a une façon polie de les expédier qui les fait se confondre en excuses plates et sincères. Nous avons les meilleures relations du monde et il me consulte en toutes choses. Naturellement nos goûts ne sont pas toujours en harmonie ; mais je me garde de le contrarier et je vote toujours pour la couleur qu'il préfère. Aussi me tient-il en grande estime, car j'aime ce qui lui plaît et j'abhorre ce qu'il déteste. Tous les soirs nous avons quelques amis qui viennent en pique-nique au presbytère, et nous passons des soirées charmantes, sans clabauder du prochain. Mon curé a des talents de société à faire mourir de rire. Un de ses tours les plus drôles est de dire l'alphabet en rotant et en articulant bien toutes les lettres. Les voyelles, ça va encore, mais les consonnes, je n'ai jamais pu en faire sortir une proprement. Lui, il prononce Pr et Py, les deux lettres les plus difficiles, avec une netteté étonnante. Tu penses si nous rions. Eh bien, ici tout se passe aussi gaiement et aussi honnêtement. Notre devoir accompli, nous rentrons dans la vie bourgeoise et celle-ci ne se montre pas trop âcre pour nous.

Que t'inquiètes-tu tant des autres, des gueux ? Est-ce que quelqu'un s'occupe de toi ? Tu es pauvre au point de repriser tes bas, faute de pouvoir en acheter des neufs ; tu dois faire des prodiges pour réunir deux cents afin de pouvoir m'écrire, et tu vas t'apitoyer sur le

sort de ceux que l'incapacité ou l'inconduite ont peut-être mis en état de pauvreté. Mais, insensé, le plus pauvre et le plus intéressant, c'est toi. Au lieu d'aller dans les faudis, va donc de préférence chez les gros habitants à l'aise et chez les paroissiens fortunés. Tu verras que ta tristesse tombera en même temps que ta misère. Prends mon conseil, Théodule ; suis-le, et dans deux ou trois mois tu m'écriras une lettre exhubérante de joie, bourrée de remerciements.

Surtout, efforce-toi de ne pas te confire dans les résolutions que tu arrêtes pour quand tu seras curé. C'est bête comme tout, mon pauvre ami, ce que tu dis et ce que tu te proposes de faire. La vie est un champ de bataille où seuls les timides et les imbéciles succombent. Si tu parviens à vaincre ta timidité, le reste ira tout seul. Pour ma part, quand je serai évêque, je te réponds que mes faveurs n'iront qu'aux prêtres qui sauront allier à leurs devoirs d'état les devoirs d'un bon citoyen. C'est très bien de dire son bréviaire et de prêcher, mais ce n'est pas le moyen de maintenir les fidèles dans la soumission et de se les attacher par des liens qui ne peuvent se rompre. Il faut se mêler à eux, caresser leurs travers, ne pas leur imposer des pratiques trop fatigantes et des discours de trappistes. On peut être bon prêtre et joyeux homme, crois-le. Quand on a bien dîné, qu'on a l'âme gaie et le corps en repos, on a toute sa lucidité pour mener sa barque à travers les écueils de la vie. Crois-moi, Théodule, les hommes ne se mènent pas par la persuasion ; il faut ou les amuser pour les empêcher de voir les aspérités du chemin, ou taper dessus pour les pousser de force dans la voie que nous sommes chargés de leur faire parcourir.

Si tu parviens à comprendre et à mettre en pratique mes conseils, tu es bon. Dans le cas contraire, tu végéteras toujours. C'est à toi de choisir. Je t'envoie un dollar, c'est tout ce que je peux faire en ce moment. Ecris-moi bientôt et crois-moi ton bien dévoué.

ALARIC.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de commenter ces deux lettres, curieuses à bien des titres.

ESCAMOTAGE

Je vous annonce une grande nouvelle. Mgr Bruchési vient de faire supprimer LA PETITE REVUE. Personne encore ne s'en doute, mais il paraît que cette suppression date du mois d'avril.

C'est, du moins, ce que m'a appris un bon prêtre avec qui j'ai fait le voyage de Québec sur le vapeur *Montréal*.

C'est cet excellent homme qui m'a informé de cet escamotage subtil.

On parlait de LA PETITE REVUE :

—Mais, me dit le brave homme, cette feuille infâme n'existe plus depuis longtemps.

--Vrai ? répliquai-je, je la croyais au contraire en pleine prospérité.

—Non, affirma mon interlocuteur. Monseigneur n'a pas voulu faire de scandale ; il n'a pas voulu la foudroyer du haut de la chaire de vérité, ne tenant pas à lui donner une importance qu'elle n'a jamais eue, mais il a simplement menacé quelques-uns des meneurs aveugles de cette publication, et ceux-ci, de leurs mains propres, ont étranglé le serpent.

—Vrai, fis-je avec une stupeur non déguisée, vous êtes sûr de ce fait ?

—Oh ! absolument certain.

Ah ! merci, monsieur l'abbé, de cette bonne nouvelle. Je croyais, comme bien d'autres, que cette publication continuait ses ravages dans les rangs des fidèles.

—Détrompez-vous, monsieur, Monseigneur, avec son habilité ordinaire, l'a tout simplement *escamotée*.

Et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

UN LIVRE DE LUXE

Nous avons sous les yeux un petit livre intitulé : *Femmes rêvées*, écrit en vers insignifiants, par M. A. Ferland. Ce petit livre, dont les journaux ont fait l'éloge au point vue typographique, ne tient nullement ce qu'il promet.

La couverture est irréprochable, mais l'intérieur, pour un connaisseur, est d'une exécution très médiocre. Mauvaise mise en page, mauvais caractères, vignettes laissant l'empreinte de l'ébarbage, tout ces défauts, dans un livre de 48 pages, dont la moitié en blanc, ne font pas honneur à l'art typographique de celui qui a exécuté si à la diable un pastiche de la collection Guillaume. Et sur 220 vers que contient le volume, il a fallu relever cinq fautes de typographie dans une liste d'errata.

Les louanges de complaisance accordées à ce petit bouquin prouvent encore une fois que notre défaut capital est l'autogobisme. On ne regarde que la surface, et si le trompe-l'œil est passable, on crie que les imprimeurs français sont battus. Seulement, il a d'abord fallu les singer, au lieu d'innover.

Il est triste de constater que nous sommes incorrigibles.